

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 février 2011 :

Débat d'orientations budgétaires du SYANE

Le vendredi 18 février 2011, le Comité syndical du Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) s'est réuni pour la tenue annuelle de son débat d'orientations budgétaires, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie. Le budget primitif du SYANE sera voté le vendredi 18 mars 2011.

SYNTHESE

Après avoir réalisé un programme de 38 millions d'euros de travaux en 2010, le SYANE propose d'inscrire de nouveau à son budget 2011 pour **38 millions d'euros de travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage** :

- **30 millions pour les travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dont 2 millions d'euros pour la sécurisation du réseau aérien électrique**
- **Près de 8 millions d'euros pour la poursuite et l'intensification du plan d'actions pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie :**
 - finalisation du plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit
 - réalisation du réseau d'initiative public départemental très haut débit en fibre optique
 - pose de génie civil en anticipation pour la fibre optique

Egalement en 2011, le SYANE :

- développera un **plan d'actions dans le domaine de l'Eclairage public** avec la perspective de la mise en œuvre de la charte sur l'éclairage public qui apportera une avancée significative pour **la qualité et la performance énergétique des installations d'éclairage public des communes.**
- poursuivra ses réflexions sur **l'évolution et l'adaptation de son plan d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables**, dans un contexte réglementaire et législatif mouvant.

EN SAVOIR PLUS

38 millions d'euros d'investissement en 2011

Le SYANE propose d'inscrire au budget 2011 près de 38 millions d'euros pour les travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage. Ce montant se répartit comme suit :

Un programme principal de travaux sur les réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications de 28 millions d'euros

Ces travaux concernent :

- les opérations d'enfouissement, de renforcement et d'extension des réseaux électriques réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du SYANE
- les opérations d'éclairage public (installations, renforcements ou extensions de réseaux, éclairages de stades, mise en valeur par la lumière de sites et monuments)
- les travaux d'enfouissement coordonnés des réseaux de télécommunications

La poursuite du programme de sécurisation du réseau aérien électrique : 2 millions d'euros inscrits en 2011

En 2010, le SYANE a engagé, à son initiative, un **programme de sécurisation du réseau électrique aérien basse tension, afin de résorber les réseaux fils nus de faible section, plus sensibles aux aléas climatiques, avec une qualité de l'électricité souvent dégradée** (253 km de réseau sont concernés en Haute-Savoie). Une première phase a identifié 25 premières communes dont le taux de réseau de ce type est supérieur à 10%. 184 communes seront traitées dans une seconde phase, représentant plus de 200km de réseau.

Après avoir engagé 2 millions d'euros en 2010, le SYANE propose d'inscrire au budget 2011 une nouvelle tranche de 2 millions d'euros pour la poursuite de ce programme.

La poursuite et l'intensification du plan d'actions pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie pour un montant de près de 8 millions d'euros

En 2011, le SYANE poursuivra son programme d'aménagement numérique avec la proposition d'inscrire 8 millions d'euros au budget 2011 pour :

- la **finalisation du plan de traitement des "zones blanches"** non desservies par le haut débit, établi en partenariat avec le Conseil général
- la passation des **premiers marchés pour la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique départemental, lançant ainsi la 1^{ère} phase de ce projet de première importance pour la Haute-Savoie, essentiel pour le développement de son économie**
- la **poursuite généralisée de la pose de génie civil** (fourreaux et chambres de tirages) **en anticipation pour la fibre optique**, à l'occasion des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYANE ou autres. .



Le développement d'un plan d'actions dans le domaine de l'Eclairage public

L'année 2010 a été marquée par une **forte hausse de la demande des diagnostics techniques et énergétiques "éclairage public"**, dans un contexte de hausse des prix de l'éclairage public (hausse des prix de l'électricité et nouvelle taxe). En réponse à cette demande, le SYANE a créé en 2010 un poste de chargé de mission Eclairage public.

En 2011, **le plan d'actions sera développé**, sous la responsabilité d'un nouveau Vice-Président, Monsieur André Mugnier, **avec la perspective de la mise en œuvre de la charte sur l'éclairage public "éclairer mieux, moins cher, plus juste" qui apportera une avancée significative pour la qualité et la performance énergétique des installations d'éclairage public des communes**. Il s'agit également d'anticiper les obligations réglementaires qui nécessiteront de forts investissements des communes dans les prochaines années pour la mise en conformité de certains types de sources lumineuses.

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables : évolution du plan d'actions

Dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, les élus du SYANE poursuivent leur réflexion sur l'évolution du plan d'actions mis en œuvre depuis 5 ans par le Syndicat, et son adaptation à un contexte réglementaire et législatif mouvant.

PRESENTATION DU SYANE

Présidé par Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie, le SYANE est un syndicat mixte qui regroupe toutes les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences dans les domaines des Energies et de l'Aménagement numérique** :

- **Electricité** : autorité concédante, le SYANE organise le service public de distribution de l'électricité et assure le contrôle de la concession départementale. Il réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur les réseaux d'électricité pour ses collectivités adhérentes.
- **Energie** : le SYANE propose aux collectivités un plan d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrification des sites isolés,...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit, projet de réseau d'initiative publique très haut débit pour la Haute-Savoie).
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 110 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence gaz, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 46 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en Haute-Savoie par la réalisation d'études de faisabilité et la négociation de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour le compte des 223 communes lui ayant délégué cette compétence, des installations d'éclairage public, des mises en lumière, de sites et des diagnostics d'éclairage public. Il prépare une charte destinée aux collectivités pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste".

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Chargée de communication



Tél. 04 50 33 59 39 6 Mail : v.lefevre@syane.fr